



L'association Saint Palais Environnement a pour objectif de regrouper tous les habitants, résidents et estivants de Saint-Palais sur Mer, en vue de :

- *Défendre Saint-Palais sur Mer, ses plages, ses eaux de baignades, ses rivages, et sa forêt,*
- *Intervenir auprès des pouvoirs publics pour faire assurer la protection du patrimoine de la commune et de ses habitants et agir pour la suppression de toutes les nuisances.*

Saint Palais Environnement est une association apolitique, animée uniquement par des Saint-Palaisiens soucieux de protéger leur environnement et leur cadre de vie.

GID 2019/14

Saint Palais sur Mer, le 19 juin 2019

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2019

L'assemblée Générale Ordinaire de l'association Saint Palais Environnement, s'est tenue le 12 juin 2019 à la Maison des associations à Saint Palais sur Mer.

oooooooo

Le Président déclare la séance ouverte à 17h45. Il remercie les 29 adhérents présents et les 2 adhérents qui ont transmis leurs pouvoirs.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 avril 2018.

Rapport d'activité 2018 :

- SPE a participé aux réunions de la commission Environnement et Développement durable de Saint-Palais sur Mer.
- Avec Les associations des Amis de Saint-Palais et de Royan Vaux Environnement, SPE à participé à la rédaction d'un courrier aux élus de la CARA pour regretter les dispositions du prochain Schéma Directeur d'Assainissement de la CARA (2017-2030).
- Création d'un site internet : www.spe-17420.fr
- Participation de SPE au collectif contre l'extraction de sable marin au Matelier (face à la Palmyre)
- SPE a alerté les élus de Saint-Palais sur les conséquences à terme de la dégradation des eaux de baignades observée en 2018.

Rapport financier 2018 :

Le solde des comptes à fin 2018 est de 7391 €, soit une diminution de 247 € par rapport à la fin de l'exercice 2017.

Recettes 2018 : 426 €, Dépenses 2018 : 673 € *dont 468 € en frais de publication.*

Notre Trésorier est à la disposition des adhérents pour leur fournir une situation détaillée et les explications correspondantes.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Sont élus à l'unanimité :

Mme Florence RODIER ROUGET (tiers sortant)
M. Gilbert DEPAEPE (tiers sortant)

le nouveau Conseil d'Administration de Saint-Palais Environnement est constitué à ce jour de :

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| ○ Mme Élisabeth BONDOIN | ○ Mme Nicole BERTHAULT |
| ○ Mme Françoise DEPAEPE | ○ Mme Jeannette TRINQUET |
| ○ Mme Annie REA | ○ Mme Florence RODIER ROUJET |
| ○ M. Denis FAVRE | ○ M. René LASTAVEL |
| ○ M. Gilbert DEPAEPE | |

Conformément aux statuts de SPE (article 10), le conseil d'administration se réunira après l'assemblée pour élire les membres du nouveau Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier).

Projets 2019 (non limitatif) :

- Création d'un collectif d'associations de protection de l'environnement, pour la sauvegarde des eaux de baignades du littoral royannais.

La séance est levée à 19h30.

oooooooo

Fait à Saint Palais sur Mer, le 19 juin 2019

La Secrétaire
Mme Elisabeth BONDOIN

Le Président
M. Gilbert DEPAEPE